

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DES GRANDES RIVIÈRES

Le 7 octobre 2025  
Par vidéoconférence « Teams »

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 31 et procède à l'appel nominal.

#### Sont présents :

Titre	Nom
<b>Membres du Comité</b>	
Conseillère et conseiller scolaires	Michelle Mailloux Langis H. Dion
REFLEXION-Services de mieux-être	Simon Dubosq, vice-président
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier, présidente
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny
Membres représentant les parents	Geneviève Bureau
<b>Personnes ressources</b>	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Agente de supervision	Angèle Rivard
Secrétaire de séance	Mélisane Meunier

#### Sont absents :

Membre représentant les parents	Paul Doyon
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Lauren Smith
Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Temiskaming	Kelsey Charbonneau

**2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

L'agente de supervision récite la prière et la présidente procède à la reconnaissance du territoire.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RECOMMANDATION 01 (interne)**

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 7 octobre 2025.**

Adoptée

**4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflit d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 9 septembre 2025**

**RECOMMANDATION 02 (interne)**

Proposée par : M. Mailloux

Appuyée par : L. Drobny

**QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 9 septembre 2025.**

Adoptée

**6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du 9 septembre 2025**

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

## **7. ÉTUDE DES POLITIQUES**

### **7.1 Points de recommandation**

Sans objet

### **7.2 Points de consultation**

Sans objet

## **8. COMMUNICATION ET APPUI**

### **8.1 Compte rendu de la journée pédagogique du 29 septembre 2025**

Dans le cadre de la journée pédagogique du 29 septembre 2025, une série d'ateliers variés et enrichissants a été offerte au personnel scolaire. Ces ateliers visaient à renforcer les compétences professionnelles, soutenir les pratiques pédagogiques dans divers domaines clés et favoriser l'échange de bonnes pratiques pour la réussite éducative des élèves.

### **8.2 Service en ergothérapie du Centre Inspire**

Le Centre Inspire poursuivra la prestation de services d'ergothérapie par paliers dans les écoles pour l'année scolaire 2025-2026. Ce modèle met l'accent sur une intervention universelle (palier 1), accessible à tous les élèves directement en classe. Les ergothérapeutes travailleront en collaboration avec le personnel scolaire afin de soutenir le développement des habiletés motrices, des soins personnels ainsi que le traitement sensoriel.

Aucune modification n'a été apportée à l'affectation des ergothérapeutes pour l'année en cours. Elles et ils continueront de communiquer avec les enseignantes et enseignants ressources en éducation spécialisée, comme à l'habitude. Afin de faciliter la planification et d'obtenir le consentement des parents, les directions d'école ont transmis une lettre aux familles.

Le Centre Inspire a exprimé sa reconnaissance envers le personnel scolaire pour sa précieuse collaboration, qui permet de rendre ces services accessibles à un plus grand nombre d'élèves. Les Services à l'élève demeurent disponibles pour offrir des précisions et des conseils concernant ce modèle de prestation de services.

### **8.3 Mise à jour des services en orthophonie offerts par le CÉNO**

Lors d'une rencontre extraordinaire du Comité d'administration du Consortium des élèves du nord de l'Ontario (CÉNO), les six directions de l'éducation ont approuvé un changement au niveau de l'affectation de Mme Myriam Génier pour l'année scolaire 2025-2026.

Depuis plusieurs années, Mme Génier dessert certaines écoles de la région nord de notre conseil tout en assumant le rôle de leader en orthophonie au sein du CÉNO. À compter de cette année, elle consacrera 0,8 ETP de son temps à ses fonctions de leader en orthophonie et maintiendra une charge clinique de 0,2 ETP au sein du CSCDGR.

Mme Annie Demers, directrice du CÉNO, a pris les mesures nécessaires afin de minimiser les impacts de ce changement sur la qualité des services offerts. Pour assurer la continuité dans le nord du territoire, une entente a été conclue avec l'agence externe *Believe Grow Thrive Speech and Language Services*. Les services seront assurés par Mme Mireille Marchand, orthophoniste.

Selon la proposition actuelle, une orthophoniste du CSCDGR prendra en charge les évaluations et réévaluations des élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année dans les écoles de Hearst à Smooth Rock Falls. Madame Marchand poursuivra les blocs d'intervention pour les élèves du jardin à la 2<sup>e</sup> année dans ces mêmes écoles. Pour les cas complexes, elle bénéficiera d'une plus grande flexibilité afin de répondre aux besoins supplémentaires, notamment en effectuant des suivis ponctuels, des conférences de cas et en accompagnant l'équipe-école. Par ailleurs, Mme Génier continuera d'offrir ses services à l'École catholique Nouveau-Regard.

Cette nouvelle affectation est en vigueur pour l'année scolaire 2025-2026 et fera l'objet d'une évaluation en juin 2026, avec possibilité de renouvellement. Le comité profite de cette occasion pour féliciter Mme Génier et lui souhaiter beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

#### 8.4 Formation des formateurs pour le système de gestion du comportement (SGC)

Dans le cadre de la transition vers le Système de gestion du comportement (SGC) amorcée au début de l'année 2025, l'équipe des Services à l'élève assumera désormais la responsabilité des formations en gestion du comportement. Ce modèle mise sur une approche proactive axée sur la prévention et réserve les interventions physiques aux situations de dernier recours.

La formation a déjà été offerte aux aides-enseignantes et aides-enseignants en janvier 2025, ainsi qu'aux directions d'école au printemps. Elle sera prochainement offerte aux enseignantes et enseignants ressources. Pour renforcer la capacité interne, les membres de l'équipe en analyse comportementale appliquée (ACA) et une conseillère pédagogique supplémentaire ont assisté à une formation de formateurs du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2025, tandis que les conseillères pédagogiques déjà certifiées ont participé à une journée de recertification le 7 octobre 2025.

Les coûts de formation seront partagés entre les conseils scolaires catholiques Grandes-Rivières, Franco-Nord et Nouvelon ainsi que les conseils scolaires publics Nord-Est de l'Ontario et Grand Nord, dans une approche collaborative visant à assurer un climat scolaire sécuritaire et respectueux.

8.5 Bulletin mensuel

L'équipe des Services à l'élève prépare un bulletin mensuel en collaboration avec les orthophonistes, l'équipe en santé mentale, l'équipe ACA et les ERÈS. Ce bulletin, acheminé mensuellement à l'ensemble du personnel du CSCDGR, comporte des liens utiles, des ressources pédagogiques ainsi que des photos et initiatives partagées par les directions d'école, mettant en valeur les réussites des élèves.

8.6 Plan annuel de travail

Le plan de travail annuel du CCES mis à jour est reçu.

**RECOMMANDATION 03 (interne)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 7 octobre 2025.**

Adoptée

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

**RECOMMANDATION 04 (interne)**

Proposée par : M. Mailloux

Appuyée par : L. H. Dion

**QUE la séance du Comité consultatif pour l'éducation spécialisée du CSCDGR du 7 octobre 2025 soit levée à 16 h 55.**

Adoptée